



CHARGE-E DE MISSION PROTOCOLE ET COMMUNICATION



Pôle des services publics

01290 PONT-DE-VEYLE

Entre Bourg-en-Bresse et Mâcon

Dans le cadre d'une absence pour indisponibilité d'un agent, la Communauté de Communes recherche un-e chargé-e de mission. Au sein de la Direction Générale, sous l'autorité directe du Directeur de la communication et de la culture, vous assistez la Direction générale dans la mise en œuvre de la stratégie de communication de la collectivité.

> MISSIONS

- Coordonner, élaborer, arbitrer et superviser les plans de communication des projets et des services publics portés par les autres directions
- Piloter la mission rédactionnelle du service communication
- Assurer quotidiennement le rédactionnel des différents outils de communication du service : média institutionnel Veyle actu, réseaux sociaux, newsletter, magazine, communiqués de presse
- Gérer les relations avec les médias et les partenaires institutionnels
- Animer et encadrer une équipe pour suppléer le directeur
- Piloter des projets culturels ou de communication en lien avec l'équipe
- Organiser des événements et visites officielles avec la connaissance du protocole

Cette liste n'est pas exhaustive et peut évoluer de manière concertée selon les besoins du service.

> QUALIFICATIONS ET EXPERIENCE

- Formation approfondie en droit BAC +3 à 5
- Excellentes compétences rédactionnelles
- Capacités relationnelles, organisationnelles et de synthèse
- Maîtrise des outils de communication digitale et des réseaux sociaux ainsi que des outils informatiques et bureautiques (Word-Excel-Powerpoint-Outlook...)
- Coordination d'équipes
- Capacité à travailler en équipe et à manager des projets.
- Organisation d'événements
- Connaissance de l'organisation et de l'environnement des collectivités

> CAPACITÉS PERSONNELLES REQUISES

- Réactivité, proactivité
- Capacité à travailler dans l'urgence : calme et sang froid
- Priorisation rapidité d'exécution, organisation
- Capacité à communiquer clairement des consignes, à reporter des informations
- Discrétion et sens de la confidentialité
- Loyauté
- Sens du service public



Contrat de droit public dans le cadre d'une absence pour indisponibilité d'un agent

35 h / semaine
Adaptations horaires
Poste à pourvoir dès que possible



Rémunération statutaire sur les bases d'un grade de catégorie A + régime indemnitaire
Titres restaurants et adhésion au CNAS



RENSEIGNEMENTS

Alexandra GALLE
DGA Ressources
03 85 23 90 16

CANDIDATURE

Merci d'adresser votre CV et lettre de motivation à :
Communauté de Communes de la Veyle
M. Christophe GREFFET, Président
10 rue de la Poste
01290 PONT-DE-VEYLE
accueil@cc-laveyle.fr

